



UNIVERSITÉ
DE MONTPELLIER



MANDOLA

Du discours de haine en ligne au cyber-terrorisme

Liberté d'expression VS sécurité - quelles régulations possibles?

Colloque International

Montpellier - 8 février 2017



10101101http://www10011010

Bât. 1 - Amphi C
Faculté de Droit et Science politique

Contact: adel.jomni@umontpellier.fr

Information-inscription: <http://cybercrime.edu.umontpellier.fr/conference>

Colloque international
Du discours de haine en ligne au cyber-terrorisme :
Liberté d'expression vs Sécurité : quelles régulations possibles ?

8 février 2017 (9h-17h45)

Faculté de Droit et science politique, Université de Montpellier (Amphi C)

8h30 : Accueil des participants

9h00 : Ouverture et présentation du colloque

Philippe Augé, Président de l'Université de Montpellier.

Marie-Elisabeth André, Doyen de la Faculté de Droit et science politique, Université de Montpellier.

Adel Jomni, Enseignant-chercheur, Université de Montpellier.

Evangelos Markatos, Directeur de laboratoire à FORTH, coordinateur du projet européen Mandola.

9h30 : **Allocution d'ouverture.**

Pierre Valleix, Procureur Général près la Cour d'appel de Montpellier.

9h45 : **Session 1**

Existe-il une définition commune du discours de haine ?
Approche linguistique, historique et sociologique.

Président de session : Alvaro Ortigosa
Professeur, Université autonome de Madrid

Analyse sociolinguistique des discours de haine

Claudine Moise, Professeur, Laboratoire Lidilem, Université Grenoble Alpes.

L'évolution du discours de haine au cours de ces dernières années

Marc Knobel, Historien, Chercheur, Conseil Représentatif des Institutions juives de France (CRIF).

Le discours de haine dans notre société, approche sociologique

Séraphin ALAVA, Professeur, Université Jean-Jaurès, Toulouse.

Discours de haine et radicalisation : l'exemple du cyber-terrorisme

Laurent DELHALLE, Expert chez SEGECO Consulting.

11h00 : Pause-café

11h15 : **Session 2**

L'incrimination des discours haineux en ligne : liberté d'expression vs sécurité

Président de session : Gérard Gonzalez
Professeur, Institut de Droit Européen des Droits de l'Homme, Université de Montpellier.

L'incrimination du discours de haine : limites et étude comparée des législations de 10 Etats membres de l'Union Européenne

Estelle De Marco, Fondatrice du centre de recherche Inthemis, experte auprès du Conseil de l'Europe.

L'incrimination de la critique de la religion

Ioannis Iglezakis, Professeur, Université Aristote de Thessalonique.

De la haine au terrorisme : analyse des évolutions législatives

Myriam Quéméner, Magistrat, Conseillère au Ministère de l'Intérieur - Lutte contre les cyber-menaces.

La liberté d'expression face aux discours de haine dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme

Mustapha Afroukh, Enseignant-chercheur, Institut de Droit Européen des Droits de l'Homme, Université de Montpellier.

12h45 : Pause déjeuner

14h00 : **Session 3**

Prévention, enquête et coopération public/privé pour combattre le discours de haine

Président de session : **Adel Jomni**

Enseignant-chercheur, Université de Montpellier, Expert auprès du Conseil de l'Europe

Les mécanismes de signalement, enquêtes et coopération public / privé : l'exemple de la stratégie française

Olivier Dupas, Commissaire, chef de la division Criminelle du Service Régional de Police Judiciaire de Montpellier.

Technologies pour détecter, analyser et signaler le discours de haine en ligne: [l'expérience MANDOLA](#)

Demetris Paschalides, Chercheur assistant, Université de Chypre.

La technologie Big data au service de l'analyse et de la lutte contre le discours de haine en ligne

Anna Vancsó, Analyste principale, Neticle Technologies, Doctorante à l'Université Corvinus de Budapest.

Rôle des premiers intervenants en matière de discours de haine sur Internet : outils, stratégie et coopération internationale

Yves Vandermeer, Président de l'E.C.T.E.G (European Cybercrime Training and Education Group), Europol.

15h45 : Pause café

16h00 : **Session 4**

Enjeux et stratégies :

Quelles évolutions souhaitables en matière de lutte contre les discours haineux en ligne ?

Président de session : **Cormac Callanan**

Expert auprès du Conseil de l'Europe, Président d'Aconite Solutions Internet

Régulation des contenus haineux : comment renforcer la protection de la vie privée et des données à caractère personnel

Gérard Haas, Avocat à la Cour, Haas Avocats.

Quelles stratégies pour l'Europe à l'encontre des FSI et la lutte contre le discours de haine et le terrorisme ? : le code de bonne conduite vs droits fondamentaux des individus

Maryant Fernández-Pérez, Responsable plaidoyer, European Digital Rights (EDRI).

De la pénalisation à la permission : analyse et critique des conditions de la libre expression dans les démocraties modernes (USA, Europe et international)

Eric Heinze, Professeur, Faculté de Droit, Université Queen Mary de Londres.

17h45: Clôture du colloque

Conférences en deux langues (Français - Anglais)
(Traduction simultanée prévue)

